



Rémunération des Docteurs Juniors Ambulatoires (DJA) : Un non-sens persistant

À Lyon, le 17 juillet 2025 -

Une part de rémunération à l'acte est **exigée** par l'ensemble **des syndicats représentatifs des internes en Médecine Générale, des médecins séniors et des 2 rapports successifs pour la 4e année**. Ce modèle se présente pourtant comme intérêt indéniable d'apprentissage de la médecine libérale pour cette année imposée.

Le Gouvernement persiste dans un choix injustifiable : les DJA resteront salariés.

Deux paliers de prime, de 200 € et de 500 € sont actés pour respectivement 200 et 350 consultations mensuelles. Cela équivaut à 16 à 30 consultations par jour minimum, soit jusqu'à 1,5 fois l'activité moyenne d'un médecin généraliste en exercice. La prime de 200 € est inférieure à la prime d'autonomie supervisée des Docteurs Juniors Hospitaliers. Un objectif de consultations aussi élevé et un premier pallier de prime inférieur à la prime hospitalière est une incitation claire à privilégier la quantité à la qualité, ce qui risque de nuire à la qualité des soins.

Comme la mission d'experts, nous revendiquons :

- Une rémunération au plus proche de notre exercice futur,
- Un exercice pédagogique d'apprentissage de la cotation et de la gestion d'une comptabilité,
- Une incitation **juste et réaliste** à des soins de qualité.

Il est inacceptable que les premiers concernés, les internes et leurs enseignants ne soient pas entendus sur cette réforme.

Dans sa profonde incohérence, le Gouvernement, qui se targue de vouloir combler les déserts médicaux avec des DJA, refuse l'extension de la prime ZIP aux ZAC et QPV, pourtant accordée aux maîtres de stage. Les professionnels de santé que sont les DJA ne sont pas une variable d'ajustement.

Nous n'accepterons pas une quatrième année professionnalisante vidée de sa valeur pédagogique.

Nous appelons le Gouvernement à revoir sa copie de toute urgence.

Contacts presse :

ALIKADA Mektaria, Présidente de Médecins pour Demain: +33 6 60 59 17 22

BAILLEUL Bastien, Président de Isnar-IMG: +33 6 73 07 53 01

BAUER Sophie, Présidente du SML: +33 6 11 07 82 75

BOCTOR Anna, Présidente de Jeunes Médecins: +33 6 77 33 64 72

BOURGEOIS--FRATTA, Thomas Porte-Parole de l'ISNAR-IMG : 06 73 07 52 85

DA ROS POLI Marion, Présidente de l'ANEMF : +33 6 50 38 64 94

DEVULDER Franck, Président de la CSMF: +33 6 14 09 64 56

GIANNOTTI Agnès, Présidente de MG France: +33 6 77 33 64 72

L'HELGOUARC'H Killian, Président de l'ISNI: +33 6 50 67 39 32

LEFEBURE Patricia, Présidente de la FMF: +33 6 07 65 28 72

LEROY Olivier InterComeli, +33 6 07 57 12 06

THOMAS Killian, Président de REAGJIR: +33 6 42 18 40 14